



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Délégation à l'éducation artistique et culturelle

Affaire suivie par :

Olivier ROSAN

Délégué académique à l'éducation artistique  
et culturelle

Tél : 05 36 25 88 62

Mél : [culture@ac-toulouse.fr](mailto:culture@ac-toulouse.fr)

75, rue Saint Roch CS 87703

31077 TOULOUSE Cedex 4

## Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle

Le délégué académique à l'éducation  
artistique et culturelle

à

**Mesdames et messieurs les chefs d'établissements  
Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles  
s/c Mesdames et messieurs les IA-DASEN**

## Objet : Prix académique de l'éducation artistique et culturelle 2025

La culture, les arts, leurs pratiques, sont des dimensions essentielles de la formation intellectuelle, sensible et personnelle des élèves. Parce qu'ils œuvrent à l'émancipation de chacun, ils sont indispensables à l'exigence républicaine de lutte contre les inégalités. Pour ces raisons, nous nous engageons collectivement, en partenariat avec les collectivités territoriales et les acteurs culturels afin que 100% des élèves bénéficient d'un parcours d'éducation artistique et culturelle riche et structuré.

**Dans l'objectif de valoriser les projets d'EAC mis en œuvre cette année dans l'académie de Toulouse, nous renouvelons le Prix académique de l'éducation artistique et culturelle.**

**Ce Prix concerne les projets construits en partenariat** avec des structures culturelles et des collectivités territoriales dans l'ensemble des domaines qui relèvent de l'éducation artistique et culturelle.

Les projets candidats au prix académique de l'EAC doivent être **construits sur la base des trois piliers** de l'éducation artistique et culturelle (voir le Vade-Mecum académique de l'EAC) :

- Fréquenter
- Pratiquer
- Acquérir des connaissances

**Une finale académique des meilleurs projets sera organisée à Toulouse en juin 2025**, comprenant des temps d'exposition et de restitution. Les finalistes seront invités à présenter leurs projets devant un jury composé de professionnels de l'éducation et de la culture.

Pour candidater, les porteurs de projets devront transmettre à la délégation académique à l'éducation artistique et culturelle (par mail : [culture@ac-toulouse.fr](mailto:culture@ac-toulouse.fr)) les éléments suivants :

- Fiche projet ADAGE complète
- Note d'intention pédagogique et artistique
- Visuels (vidéo, photo, productions diverses) témoignant de la mise en œuvre du projet.

Les **candidatures** devront être transmises pour le **6 mai 2025** au plus tard.

Les finalistes seront contactés par la DAAC entre le 15 et le 20 mai pour l'organisation de la finale à Toulouse qui aura lieu dans **la première quinzaine de juin 2025**.

Les résultats du prix académique de l'EAC seront **consultables sur le site internet de la DAAC** : <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/daac/index.php/prix-academique-de-leducation-artistique-et-culturelle>

Nous vous remercions pour la diffusion de cet appel à candidature auprès des personnels concernés.



**Olivier ROSAN**